

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Pacific Region

401 - 1230 Government Street Victoria, B.C. V8W 3X4

Bid Fax: (250) 363-3344

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada - Pacific Region 401 - 1230 Government Street Victoria, B. C. V8W 3X4

			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
Title - Sujet Plateforme logiciel Plateforme logiciel pour les fiche				
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.	
39903-220758/A		003		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
39903-220758		2022-06-27		
GETS Reference No N° de réf	érence de SEAG	- '		
PW-\$VIC-256-8371				
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No.		No./	N° VME	
VIC-1-44120 (256)				
Solicitation Closes - L'invitation prend fin				
at - à 02:00 PM Pacific Daylight Saving Time PDT				
on - le 2022-07-12 Heure Avancée du Pacifique HAP				
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination: Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer ld - ld de l'acheteur	
Morton, Chris			vic256	
Telephone No N° de téléphone			FAX No N° de FAX	
(250) 580-1311 ()			() -	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:				
SEE HEREIN				
1				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	•		
Raison sociale et adresse du fournisse	ur/de l'entrepreneur		
Telephone No N° de téléphone			
Facsimile No N° de télécopieur			
Name and title of person authorized to	sign on behalf of Vendor/Firm		
(type or print)			
Nom et titre de la personne autorisée à	signer au nom du fournisseur/		
de l'entrepreneur (taper ou écrire en ca	actères d'imprimerie)		
Signature	Date		
	= ****		

Delivery Offered - Livraison proposée



Amd. No. - N° de la modif. 003 File No. - N° du dossier VIC-1-44120

Buyer ID - Id de l'acheteur $VIC256 \\ \text{CCC No. / N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No. / N}^{\circ} \text{ VME}$

MODIFICATION

Modification de l'invitation à soumissionner 003 émise pour modifier la sollicitation susmentionnée comme suit.

À la page 1, la sollicitation se termine :

SUPPRIMER: 2022-06-29 à 02:00 PM Heure Avancée du Pacifique (HAP)

INSÉRER: 2022-07-12 à 02:00 PM Heure Avancée du Pacifique (HAP)

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission :

SUPPRIMER: 2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission en entier.

INSÉRER: 2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au plus tard le 2022-06-27. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.